



JUIN 2012

SEPTEUIL

LN FOS





EDITO

Edito de mai, juin, juillet 2012

Nous avons en cette fin de printemps, la satisfaction de voir s'achever plusieurs chantiers et travaux divers engagés sur la commune.

Tout d'abord, le groupe scolaire. Après bien des aléas, la nouvelle école va bientôt être mise à la disposition des institutrices et des élèves.

Le centre technique, situé non loin de la station d'épuration après la caserne des pompiers, est en service, il facilite le travail des agents communaux et permet le regroupement de la plupart du matériel communal. L'aire paysagée de stationnement sera très bientôt mise à la disposition des Septeuillais, nous espérons que cet espace restera propre, que les végétaux plantés seront respectés pour le plaisir des promeneurs.

Nous souhaitons inaugurer l'ensemble de ces constructions dans le courant du mois de septembre en votre présence, avec l'ancien conseil municipal initiateur des projets, les élus actuels et les collectivités qui nous ont apporté les subventions nécessaires.

Je profite de ces lignes pour faire une petite mise au point :

A grand renfort d'articles tendancieux parus dans la presse, il m'a récemment été reproché de ne pas avoir facilité le fonctionnement d'une AMAP à Septeuil en ne mettant pas à sa disposition la « cabane » dans laquelle sont stockés les sacs pour la collecte des déchets verts. Actuellement, cette « cabane » n'est pas seulement utilisée pour le stockage et la distribution des sacs en papier. On y trouve le sel pour dégeler les routes, de l'huile et du carburant pour les tondeuses, des produits phyto-sanitaires, etc.

Qui peut penser que des légumes y auraient leur place ? Que se passerait-il en cas de pollution sur un cageot et les légumes contenus ? Sur qui en retomberait la responsabilité ? On s'en doute, pas sur les dirigeants de l'AMAP bien sûr !

Je ne peux pas croire que les organisateurs de cette AMAP soient à ce point irresponsables ! Leur ignorance des réglementations sanitaires en vigueur est, je l'espère, seule en cause. On ne peut pas faire n'importe quoi n'importe où, cela peut être grave.

L'agriculture et les précautions sanitaires qui l'accompagnent, on été le travail de toute ma vie, et avant moi, mes grands-parents et mes parents, les conseils que l'on me donne à ce sujet sont risibles et lamentables.

Le péri scolaire (garderie avant et après les cours) est sous la responsabilité de la Mairie, et est réservé exclusivement aux enfants scolarisés à Septeuil (maternelle et primaire). Certains pensent que parce qu'ils paient des impôts ont des droits et exigent n'importe quoi. Et bien non !

Le conseil municipal, seul, oriente la politique communale.

Quand à la police communale, seul le Maire peut prendre un arrêté.

Le Policier Municipal rend compte au Maire et transmet au Parquet les PV dressés. C'est l'officier du Ministère Public qui décide de la procédure à suivre.

Les adjoints agissent en domaine de Police par délégation exclusive du Maire. Cette délégation est donnée en permanence au 1er adjoint.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce « Septeuil Info », et un bel été.

Yves GOUËBAULT





EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2012

Attribution du marché de remise en état du paratonnerre de l'Eglise.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal attribue à l'unanimité le marché de remise en état du paratonnerre de l'Eglise à l'entreprise MAMMIAS pour la somme de 4.972€ HT soit 5.046,52€.

Attribution du marché de l'aménagement d'une aire de stationnement paysagée.

Le lot 1 : VRD à l'entreprise STAR IDF, de 28260 SAUSSAY, pour un montant de 93.750,00€ HT.
Le lot 2 : électricité, à l'entreprise VIALUM de 78970 MEZIERES, pour un montant de 13.428, 00€ HT.

Le lot 3 : espaces verts, à l'entreprise PAYSAGE CLEMENT, 28410 FAVEROLLES, pour un montant de 9.255,30€ HT.

Château de la Garenne, régularisation des charges locatives 2009/2010/2011, et appel de charges pour 2012.

Après exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recouvrer les régularisations des charges locatives pour les années 2009/2010/2011, et d'appeler les charges pour l'année 2012.

Extension du réseau d'assainissement des eaux usées rue de L'yveline et Chemin rural n° 36 dit Chemin du Bois Clair.

Considérant l'étude rendue par le cabinet FORTEAU, mandaté pour chiffrer le coût de l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées, les travaux s'élèveraient à 144.742,50€ pour la rue de l'Yveline et 20.821, 50€ HT pour le Chemin rural n°36 dit Chemin du Bois Clair.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de réaliser les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées rue de l'Yveline et Chemin Rural n°36.
- Autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre pour la mission de maîtrise d'oeuvre pour le suivi de ces travaux, à solliciter les demandes de subventions et lancer l'appel d'offre des entreprises.

Questions diverses :

Micro-Crèche Pomme de reinette et Cie ; Madame Level informe l'assemblée que la micro-crèche Pomme de reinette et Cie ayant eu un refus de la PMI à leur demande d'agrandissement de leurs locaux de Septeuil, elle se met à la recherche de locaux plus adéquats à leurs besoins, sur la commune d'Orgerus .



WILLIAM MORICE
PHOTOGRAPHE
SEPTEUIL



WILLIAM MORICE
PHOTOGRAPHE
SEPTEUIL



WILLIAM MORICE
PHOTOGRAPHE
SEPTEUIL



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2012

Taux de fiscalité directe 2012 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les taux fiscaux pour l'année 2012 :

Taxe	Taux 2011	Augmentation %	Taux 2012
Taxe d'habitation	7,62 %	2,5	7,81 %
Taxe sur le foncier	10,43 %	2,5	10,69 %
Taxe sur le foncier non bâti	46,04 %	2,5	47,19 %

Comptes de gestion 2011 des budgets Commune, Eaux et Assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion des budgets Commune, Eaux et Assainissement établis par Monsieur le Receveur Municipal pour l'exercice 2011. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Compte administratif 2011 Commune ;

Le compte administratif du budget Commune s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2011	1 573 707,77 €	705 550,97€
Dépenses 2011	1 285 250, 94€	982 610, 42€
Résultat 2011	288 456, 83€	-277 059, 45€
EXCEDENT cumulé 2010	1 040 547, 11€	180 805, 03€
RESULTAT EXERCICE	1 329 003, 94€	-96 254, 42€

Le conseil municipal examine et adopte à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget Commune.

Compte administratif 2011 Eaux.

Budget Eaux	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2010	62 848, 33 €	32 785, 62 €
Dépenses 2010	32 733, 23 €	19 969, 44 €
Résultat 2011	76 905, 84 €	12 816, 18 €
EXCEDENT cumulé 2009	52 335, 56 €	141 775, 18 €
RESULTAT EXERCICE	129 241, 40 €	154 591, 36 €

Le conseil municipal examine et adopte à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget annexe Eaux.



Compte administratif 2011 Assainissement.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2010	214 892, 05 €	95 431, 37 €
Dépenses 2010	67 576, 06 €	114 881, 04 €
Résultat 2011	147 315, 99 €	-19 449, 67 €
EXCEDENT cumulé 2009	-669, 03 €	458 341, 09 €
RESULTAT EXERCICE	146 646, 96 €	438 891, 42 €

Le conseil municipal examine et adopte à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget annexe Assainissement.

Budget primitif 2012 Commune ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 1 949 698, 31 €
- Investissement : 2 645 034, 42 €

Budget primitif 2012 Eaux ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012 du service Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

- Fonctionnement : 169 522, 94 €
- Investissement : 750 784, 30 €

Budget primitif 2012 Assainissement :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012 du service Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

- Fonctionnement : 315 580, 21 €
- Investissement : 689 469, 70 €

Participation des communes aux frais de scolarité :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la participation des communes aux frais de scolarité suivante :

ECOLE MATERNELLE	750,00 €
ECOLE PRIMAIRE	600,00 €
ECOLE PRIVE	365,12 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.





Cantine :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les tarifs de la cantine suivants :

PLANCHE 8 TICKETS SEPTEUIL	39,00€
PLANCHE 8 TICKETS EXTERIEUR	39,00 €
PAI	20, 60 €
LE REPAS INSTITUTEUR	4, 90 €
LE REPAS EMPLOYES COMMUNAUX	4, 90 €
LE REPAS A EMPORTER SANS VAISSELLE SANS LAVAGE	4, 00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer, à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.

Bibliothèque :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les tarifs de bibliothèque suivants :

ENFANTS : 7,50 € ADULTES : 17,50 € FAMILLE : 22,00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer, à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.

Eau / Assainissement :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les parts communales eau et assainissement suivantes :

PART COMMUNALE EAU	0, 50€
PART COMMUNALE ASSAINISSEMENT	0, 70€
PART COMMUNALE POMPAGE PRIVE	0, 30€

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer, à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.

Raccordement à l'égout :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les tarifs de raccordement à l'égout suivants :

MAISONS NEUVES (en 2 fois)	3 500,00€
MAISONS ANCIENNES (en 2 fois)	3 500,00€
SCHEMA DIRECTEUR	60,00€

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer, à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.

Panneaux publicitaires :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les tarifs suivants pour les panneaux publicitaires :

1/1m : 15,00€ 2/3m : 90,00€ 3/4m : 180,00€

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer, à compter du 1er mai 2012 ces nouveaux tarifs.





Recherche d'un bureau d'études pour des travaux sur le réseau d'eau potable communal :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de l'autoriser à lancer la recherche d'un bureau d'études pour suivre les travaux de renforcement et d'extension du réseau d'eau potable. Après l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser ce dernier à lancer un appel d'offre pour rechercher un maître d'oeuvre.

Utilisation du parc municipal durant la garderie de midi :

Monsieur Philippe BERNARD sollicite l'autorisation d'emmener les enfants dans le parc municipal sur le temps de garderie de midi, soit de 11H30 à 13H30. Après débat, l'ensemble du conseil municipal refuse cette autorisation.

L'INTEGRALITE DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX EST CONSULTABLE SUR LES PANNEAUX MUNICIPAUX D'AFFICHAGE, ET SUR INTERNET : mairie-septeuil.fr



RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES A SEPTUILLIENNES :

1er tour – 22 avril 2012. INSCRITS : 1536, VOTANTS : 1263, EXPRIMES : 1244

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| - Eva JOLY : 24 voix | - Marine LE PEN : 204 voix |
| - Nicolas SARKOZY : 453 voix | - Jean-Luc MELENCHON : 96 voix |
| - Philippe POUTOU : 17 voix | - Nathalie ARTHAUD : 08 voix |
| - Jacques CHEMINADE : 06 voix | - François BAYROU : 137 voix |
| - Nicolas DUPONT-AIGNAN : 37 voix | - François HOLLANDE : 262 voix |

2 ème tour – 6 mai 2012. INSCRITS : 1536, VOTANTS : 1309, EXPRIMES : 1248

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| - François HOLLANDE : 457 voix | - Nicolas SARKOZY : 791 voix |
|--------------------------------|------------------------------|

**LA FOIRE A TOUT SE DEROULERA LE 30 SEPTEMBRE
INSCRIPTIONS A PARTIR
DU SAMEDI 1er SEPTEMBRE, DE 9H00 A 12H00 SALLE DE LA HUSSARDIERE**

LES 2 METRES LINEAIRES SONT A 11€50.

Les bulletins d'inscription seront disponibles en mairie, et sur le site internet mairie-septeuil.fr



Le Gazole Non Routier (GNR) :

Le nouveau gazole pour les véhicules non routier comme les machines agricoles automotrices (moissonneuses, ensileuses, etc.), les engins de travaux publics, les bateaux de navigation intérieure, à partir du 1er mai 2011, obligation d'utiliser ce carburant.

Les tracteurs agricoles et forestiers peuvent continuer à utiliser le fioul comme carburant jusqu'au 31 octobre 2011. Tout comme le gazole non routier, Le Gasoil non Routier (GNR) répond à la directive européenne 2009/30/CE qui impose l'utilisation d'un gazole ayant un taux de soufre de 10 ppm.

En conséquence :

- livraison de fuel rose impossible,
- j'ai fourni 800L a la Commune
- l'emploi du nouveau gasoil non routier hiver, a entraîné l'achat de deux nouvelles cuves.

En effet, le mélange des carburants en cuve ne peut être fait. Il est impossible d'acheter du gasoil non routier hiver l'été et inversement.

Le remplissage des anciennes cuves aurait nécessité un curage et la construction d'un bac de rétention, ce carburant est très corrosif et attaque les citernes en tôles.

Nous attendions la fin de construction des ateliers municipaux pour acquérir ces nouvelles deux cuves plastique double parois aux normes. C'est fait maintenant.

J'en profite pour rappeler que depuis que je suis élu, j'ai toujours mis à disposition mon matériel, mon atelier, et même plusieurs fois des tracteurs, rotavator herse rouleaux et remorques, j'en ai assuré la casse, parfois très importante.

A mon départ de la ferme, j'ai donné une enclume de 200kg gravée à la commune, donné un bureau et du petit matériel divers.

Quant aux vœux souhaités en février, notre imprimeur nous a fait faux bon.

C'est François TACHON et Mme ROUFFIGNAC qui ont pris la relève.

Yves GOUËBAULT

La gestion de la voirie communautaire :

La gestion des voiries est une compétence de la CC Pays Houdanais, elle comprend :

- La création, l'aménagement et le renforcement de la voirie.
- Le fauchage des accotements hors agglomération.
- L'entretien courant des chaussées :gravillonnage, petites réparations.
- Les urgences : effondrements etc.

L'entretien courant des chaussées revient donc à la CC Pays Houdanais. Toutefois, il ne comprend pas les routes nationales et départementales, les places publiques et les trottoirs.

Le fauchage des accotements est assuré 2 fois par an par la CCPH.

La commune de Septeuil dispose de matériel suffisant pour assurer l'entretien de ses espaces dévolus : parc municipal, aire de jeux, square, tennis, banquettes enherbées en agglomération côté maisons, cimetière.

Ce matériel est constitué de plusieurs tondeuses, d'un micro tracteur équipé d'un lamier de tonte, d'un tracteur 2 roues motrices pouvant être équipé d'une roto-tonte de 2m10 de large pour les chemins, d'un tracteur 4 roues motrices équipé d'une éparaseuse pour les fossés, d'une lame pour la neige, 1 JCB tracto-pelle, et pour les transports 1 camion, 1 camionnette, 2 remorques.

A cette occasion, il est bon de préciser aux Septeuillais que le personnel communal, avec l'accord du maire, peut utiliser pour un usage personnel et ponctuel, du matériel appartenant à la commune en dehors des heures de travail. Cette mesure existe dans le cadre des aides qui peuvent être apportées au personnel communal. La conduite des engins doit être faite par le conducteur attitré assuré chez GROUPAMA.



LE SPANC, APPROBATION DE LA CONVENTION TRAVAUX ET FIXATION DES TARIFS PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 08/03 2012 .

S.P.A.N.C. : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

La réhabilitation des installations dont les propriétaires sont volontaires va pouvoir commencer. Le bureau d'études qui assurera la maîtrise d'oeuvre a été désigné ainsi que les différentes entreprises qui feront les travaux sur la base d'un bordereau de prix unitaires. Ces travaux seront effectués dans le cadre d'une convention liant la CC Pays Houdanais et les propriétaires qui fixera notamment le coût total de la prestation assurée par la CC Pays Houdanais. Ce coût se décompose comme suit :

- Un forfait de 315€ TTC pour l'étude préalable réalisée par le maître d'oeuvre qui établira les plans et le devis estimatif précis.
- Un forfait de frais de gestion fixé à 239€ TTC (sur une base de 1472 réhabilitations). Ils recouvrent les frais de personnel (un technicien, un secrétariat, quote-part du responsable de service, fournitures administratives, frais de téléphone, affranchissements, quote-part frais de bâtiment et maintenance...)
- Un forfait huissier fixé provisoirement à 200€ TTC pour faire les constats avant les travaux.
- Un forfait de 430€ TTC pour maîtrise d'oeuvre des travaux : piquetage, suivi des travaux, réception, décompte etc.
- Le coût des travaux proprement dit calculé pour chaque installation à partir du bordereau de prix du lot concerné.

L'ensemble de ces coûts, à l'exception des frais de gestion, seront intégrés à l'enveloppe subventionnable.

NOUVEAUX COMMERCANTS A SEPTEUIL

Nathalie Hamelet, plus connue sous le nom de « Minouche » a quitté le village après de nombreuses années passées à embellir ses fidèles clientes. C'est sous l'enseigne de « Céline Beauté » que Céline remplace Nathalie, vous trouverez dans son institut des produits de beauté et des soins esthétiques, et c'est avec le sourire qu'elle vous conseillera.

Céline Beauté »

22 place de l'Eglise à Septeuil. Tel : 01 30 93 43 19.



SHEEP AND Co, c'est l'agence en conseil de communication que vient de créer Olivia AGOSTINI.

Cette agence s'adresse aux entreprises, collectivités locales, commerçants et artisans, professions libérales, elle leur propose une communication forte : charte graphique, logo etc...

Olivia AGOSTINI :

Tél. 06 65 51 40 52 , et sur internet : www.sheepandco.fr



Il nous faut aussi parler d'une enseigne toute nouvelle à Septeuil :

« MARBRERIE / POMPES FUNEBRES » SARL GIMEL de Houdan.

Un jour ou l'autre, chacun de nous pourra avoir besoin des services de ce genre d'établissement, et il ne faut pas se choquer de son installation rue de Mantes, l'accueil par madame HAFFRAY est tout a fait chaleureux et professionnel, la vitrine est fleurie de fleurs artificielles agréables à regarder (elles complètent la vitrine colorée et vivante du « Bouquet de Carole » en face).

« MARBRERIE / POMPES FUNEBRES »

2 rue de Mantes à Septeuil, tel : 09 51 90 01 84 .





POUR UN ETE EN TOUTE TRANQUILLITE, REDOUBLONS DE PRUDENCE ET DE SECURITE.

La période des vacances doit être assortie d'une grande prudence, sur la route comme à son domicile. L'opération « Tranquillité Vacances » est reconduite sur la circonscription de la communauté de Brigades de SEPTEUIL-GUERVILLE pour les vacances estivales, avec une surveillance accrue pour éviter les cambriolages.

Les vols représentent la majeure partie des méfaits commis dans notre région, et porte notamment sur des effractions dans les résidences principales ou secondaires.

L'opération « Tranquillité Vacances » est conduite pendant TOUTES LES ABSENCES (week end prolongé, vacances). Elle a pour objet de rappeler quelques principes simples (verrouillage des portes, des fenêtres et des volets, aviser les voisins des absences, faire ouvrir les volets et retirer le courrier par une personne de confiance). Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant les périodes d'absences.

En outre, les habitants des communes sont invités à se rapprocher des Brigades de Gendarmeries quelques jours avant leurs départs. Ceux qui resteront peuvent signaler à la Brigade tout fait paraissant anormal (véhicules suspects en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier flânant autour des maisons ou prenant, en « toute innocence », des photos des maisons ou des quartiers, etc...).

RENSEIGNEMENTS GENDARMERIE : SEPTEUIL 01 34 97 28 70 /GUERVILLE 01 30 42 39 58

Nous vous rappelons également quelques gestes élémentaires pour :

NE PAS TENTER LES VOLEURS ET LIMITER LES RISQUES.

- L'ARGENT : Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous, ne laissez pas vos objets de valeur à la vue des visiteurs (démarcheurs), ne laissez pas vos bijoux dans l'armoire de toilette ou sur la coiffeuse.

- LES PAPIERS : Gardez les sur vous. Ne laissez pas sacoches et sacs à main, clefs de contact dans l'entrée ou dans la voiture.

- LES CHEQUES : Ne prenez que ce dont vous avez besoin, en prenant soin de relever les numéros. Gardez votre carte de crédit, ne laissez pas le code confidentiel avec.

- LES CLEFS : Ne les cachez pas sous le paillason, ou dans un endroit trop connu et banal. Renforcez vos issues. N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clefs.

- LES VISITEURS : Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs, attention aux faux agents administratifs EDF/GDF, services des eaux, personnes se présentant au nom de la Mairie etc...

Faites appel à des professionnels connus pour vos travaux d'élagage, ramonage, nettoyage de toit ou de façade, détection d'insectes dans les charpentes.

N'HESITEZ JAMAIS A APPELER LA BRIGADE DE GENDARMERIE.

Les gendarmes sont à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

« NE VOUS RENDEZ PAS CAMBRIOLABLE »

LIMITATION DES BRUITS DE JARDINAGE.

Un arrêté municipal en date du 10 avril 2003 régit l'utilisation bruyante des engins motorisés de jardinage et de bricolage, afin de préserver la tranquillité publique et de prévenir les troubles de voisinage. Cet arrêté s'applique sur l'ensemble du territoire communal, quartiers d'habitation, lotissements.

Les travaux bruyants de jardinage et de bricolage effectués à l'aide d'engins motorisés, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8H00 à 11H30 le matin, et de 14H00 à 17H00 l'après midi.

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Interdiction de brûlage de végétaux le samedi, le dimanche et les jours fériés, et en période de sécheresse. En dehors de ces périodes de restriction, l'extinction des feux doit se faire à 18H30.

L'autorisation de brûlage des végétaux, d'arrosage, peut être suspendue en fonction des arrêtés préfectoraux

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et le Policier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de ces mesures.

Pensez aussi à tailler vos haies, elles ne doivent pas gêner les voisins, ni empêcher la circulation des piétons sur les trottoirs, ni la visibilité aux carrefours, ni heurter les fils EDF ou de téléphone.





C'ETAIT LE 8 MAI A SEPTEUIL.

Ciel gris et menace de pluie n'ont pas empêché la tenue d'une belle cérémonie honorant les anciens combattants, toujours bien présents.

Nous avons eu le plaisir de recevoir des membres de l'association « HISTOIRE ET PASSIONS », délégation conduite par Thierry VIENET, heureux de venir à Septeuil où il fût Gendarme pendant plusieurs années.

Plusieurs tenues militaires des conflits du XXème siècle étaient présentées.

--Une tenue de Soldat de la guerre de 1914, le « Piou-Piou »,

--Un « Poilu » de 1915,

--Un « Poilu » des années 1916 à 1918,

--Une tenue de Soldat des années 1939, 1940 ;

--Un Soldat Cuirassier de 1940

--Un Garde Mobile de 1930,

--Un Goumier Marocain de 1944,

--Un Matelot d'un « régiment blindé » et « fusillé-marin » de la 2ème DB du Général Leclerc,

--Un Gendarme de 1950 d'Indochine.

Messieurs R. BRIERRE, C. CHICOT de Septeuil, et Monsieur MOULIN d'Orvilliers

Ont été décorés de la Médaille du Combattant par Mrs J.L. TIRET et MILLOCHAU.

Quant à J.L. TIRET, il a été décoré de la Croix du Djebel.

Après la cérémonie au Monument aux Morts et le dépôt de gerbes de fleurs, l'assemblée s'est réunie devant la stèle rendant hommage au soldat Américain inconnu tombé rue Maurice Cléret lors de la libération de Septeuil.

Au cours du vin d'honneur offert en Mairie, monsieur le Maire a distribué les médailles du travail à :

Médaille d'argent : Madame Christine BERNARD / Madame Dominique GARCIA .

Médaille de vermeil : Monsieur Guy SOYEZ.

Les photos illustrant le vote du 6 mai, la cérémonie du 8 mai, sont l'oeuvre d'un jeune photographe Septeuillais : William MORICE.

PASSAGE D'UNE COURSE CYCLISTE A SEPTEUIL.

Le « Vélo Club Les Mureaux » a le plaisir de nous informer de l'organisation d'une course cycliste, sous l'affiliation de l'UFOLEP :

LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

Cette organisation constituée d'environ 150 coureurs, traversera notre commune dans la matinée, encadrées de motard, cibistes et véhicules pour assurer la sécurité.

Nous espérons que la population de Septeuil sera nombreuse pour encourager les coureurs.

LA FETE FORAINE A SEPTEUIL SE DEROULERA LES 8/9/10 JUIN

Vous y trouverez des manèges pour les petits et les grands, et le dimanche 10 juin, vers 15H00,

UN SPECTACLE GRATUIT VOUS AMUSERA

Tout d'abord, Valentin et son Orgue de Barbarie vous fera vire et revivre les chansons de toujours,

Ensuite les clowns ROSSANO avec un cocktail de magie, de sculptures sur ballons,

d'instruments de musique clownesques et de gags pour toutes les générations.

Et puis une présentation de pythons indiens, manipulation par les plus téméraires !!!

VENEZ NOMBREUX LES APPLAUDIR DANS LE PARC MUNICIPAL !

LE DERNIER RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS POUR 2012 SE FERA

LE 14 DECEMBRE.

LE DERNIER RAMASSAGE DES DECHETS VERTS POUR 2012 SE FERA

LE 10 DECEMBRE.





C'est sous le soleil et dans la bonne humeur que s'est déroulée la 2ème édition du Rallye Touristique Automobile organisée par COMi7.

Nos 7 équipages ont pris le départ dimanche 13

mai vers 9h00 et se sont affrontés à la loyale pour découvrir les énigmes et les jeux préparées par COMi7, au gré d'étapes qui les ont conduits à Prunay le Temple, Orgerus, Boissy sans avoir, Mareil sur Mauldre et Montfort l'Amaury notamment. Quelques épreuves d'adresse ont permis de départager les meilleures équipes à l'arrivée à Septeuil, et après s'être restaurés tous ensemble autour d'une barbecue, les 3 meilleures équipes sont reparties avec une coupe (offertes par Intermarché Maulette) et des récompenses pour tous les autres participants.

Fort de ce succès, nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour notre 3ème édition.

Nous profitons de cette tribune pour inviter tous les Septeuillais à la Grande Kermesse qui se déroulera toute la journée du samedi 30 juin dans la cour de l'école primaire, organisée conjointement cette année avec les écoles Maternelle et Primaire de Septeuil, l'APE et la municipalité sous le patronage de COMi7

Enfin, pour les photographes en herbe, n'oubliez pas notre Concours Photo dont le thème est « Imaginez la carte postale idéale pour Septeuil » !



Clic-Clac !

Festivement vôtre,

Jean-Michel LEVEL

Président COMi7

<http://comi7.jimdo.com>

BIBLIOTHEQUE DE L'HEURE BLEUE

Vous la trouverez Côte Guépin, au 1er étage de la salle de la Hussardière, un ascenseur est à la disposition des personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à venir découvrir toutes les possibilités qui vous sont offertes pour vos bons moments de lecture ;

Plus de 10 000 ouvrages sont proposés, des romans régionaux, des romans contemporains, des policiers, de la science fiction, du suspense, de l'Histoire, de la littérature française et étrangère etc...

Des romans pour la jeunesse, BD, contes, et bien d'autres découvertes pour se donner le goût de la lecture et développer son imagination.

Les élèves de la grande section de l'école maternelle, tous les élèves de l'école primaire sont accompagnés régulièrement à la bibliothèque par leurs enseignants.

L'espace CD vous permet un large choix dans tous les genres de musique : classique, jazz, rock, variété française et étrangère...

LA BIBLIOTHEQUE DE L'HEURE BLEUE EST DEPOSITAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent avec plaisir :

LE LUNDI DE 16H30 A 18H30/LE MERCREDI DE 10H00 A 12H00/ LE SAMEDI DE 10H30 A 11H30.



FRVESCENCES, FOYER RURAL DE SEPTEUIL.

Bonjour à tous!

La section tennis de table a organisé son tournoi annuel le dimanche 25 mars 2012.

Une quarantaine de participants, adultes et enfants, ont pu échanger avec la petite balle blanche dans un esprit sportif et convivial. De nombreux lots offerts par les commerçants de Septeuil, que nous remercions, sont venus récompenser les joueurs.

Prochains rendez-vous :

- Le samedi 16 juin, à 20 h, le gala de danse à Ezy-sur-Eure,
- Le dimanche 24 juin, l'audition des élèves de musique au foyer rural
- Le dimanche 1er juillet, spectacle de théâtre adultes et enfants au foyer rural

N'oubliez pas, la journée porte-ouverte qui se tiendra :

le dimanche 9 septembre 2012 au Foyer Rural de Septeuil de 10 h à 17 h !

Tout au long de l'année, nos sections accueillent de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, convivialité, sourire et dynamisme autour de 24 activités différentes : danse modern'jazz, gymnastique douce et tonique, remise en forme-fitness, yoga, anglais, théâtre, peinture, sculpture, danse de salon, scrabble, éveil musical, chorale, éveil aux sports, piano, guitare, batterie, flûte, big band, judo-ju-jitsu, tennis, tennis de table, golf, informatique, couture-stylisme, ...

Et dans les prévisions de la prochaine saison : danse country et le badminton !

A très bientôt !

Le Président, le bureau et toute l'équipe des bénévoles !



L'Association a tenu son assemblée générale samedi 12 mai, avec la participation de Madame Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines, et de Monsieur Guebault Maire de Septeuil, ainsi que de Dominique Robert, Président de l'Association ATENA 78. Lors du rapport annuel d'activité, ont été passées en revue les différentes actions menées par l'association au cours de l'année 2011 et notamment :

Les rencontres avec l'administration, (la DRIEE anciennement DRIRE), réunions au cours desquelles les associations membres du CAPESA (collectif d'associations en Seine Aval) ont évoqué les dossiers ou situations qui posent problème localement en matière environnementale.

La présidente a rencontré une animatrice du SPI qui souhaitait recueillir notre avis sur le bilan des travaux du SPI Vallée de Seine et sur les priorités à privilégier pour les prochaines années. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la préparation du Conseil d'Orientation qui a réuni, le jeudi 17 novembre, sous la présidence de Monsieur le Préfet des Yvelines l'ensemble des collègues partenaires du SPI Vallée de Seine pour définir son programme de travail pour les quatre prochaines années. Lors de cette rencontre a été décidé la création d'une cinquième commission de travail « ressources, nature et paysages ».

Il est possible de consulter le compte-rendu complet de cette réunion en allant sur le site :

www.spi-vds.org consulter les « Lettres du SPI » et particulièrement celle de décembre 2011.

Dominique Robert a présenté d'une manière très vivante et illustrée l'action de l'association ATENA 78, pour la préservation de la biodiversité animale et végétale et plus particulièrement des chouettes chevêche ou effraie, des hirondelles, des batraciens ou des orchidées sauvages.

[Rappelons au passage que les hirondelles sont une espèce protégée, qu'il est interdit de détruire les nids et qu'il existe des techniques pour éviter les salissures. Renseignez vous.]

Deux sujets majeurs ont été abordés qui suscitent l'inquiétude dans la région :

1 La Ligne Nouvelle Paris-Normandie « LNPN » ligne ferroviaire à grande vitesse, dont un des tracés à l'étude passerait dans un couloir pouvant aller entre Rosay et Villette. Madame Primas est intervenue longuement sur ce sujet et a fait part de sa position qu'elle a formalisée dans sa contribution au débat public (texte disponible sur internet)

En résumé, si ce projet de ligne nouvelle est un atout indéniable pour les Yvelines, il importe qu'elle soit bien incorporée aux activités présentes dans le Mantois et que la desserte de la gare de Mantes la Jolie soit effective.





Un autre tracé, visant le contournement de Mantes, est tout à fait contestable en raison d'une consommation irraisonnée de terres agricoles, et des conséquences alarmantes pour les exploitants franciliens. Des paysages de grande qualité seraient sacrifiés.

Il paraît essentiel qu'un tracé alternatif puisse être proposé et nous devons nous battre pour l'obtenir.

2 Le schéma régional éolien

De diverses sources administratives récentes nous avons compris qu'il y a résurgence des projets d'éoliennes dans les Yvelines et plus particulièrement tout près de nous : Boinville, Guerville, Thoiry...

Là aussi, nous devons rester très vigilants. Nous vous communiquerons toutes les évolutions de ces dossiers, et si nécessaire comme en 2004, vous appellerons à vous mobiliser.

Vous pouvez toujours nous contacter sur l'adresse :

associationsauver@yahoo.fr

**Préserver l'environnement, l'affaire de tous, l'affaire de chacun.
Rejoignez nous pour agir efficacement au quotidien.**

Marie Christine PIOT
Présidente



HEURES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE - Tél. 01 30 93 40 44

MATIN : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 09H15 à 12H00.

APRES MIDI: lundi, mardi, jeudi, de 14H00 à 17H00

VENDREDI, de 14H00 à 16H00.

SAMEDI : de 10H00 à 12H00.

VOS ELUS VOUS RECOIVENT SUR RENDEZ- VOUS :

LE MAIRE : Yves GOUËBAULT.

LE 1er ADJOINT : Dominique BERTHY

Délégué au suivi de la délégation des services publics, à l'eau, au suivi de l'entretien des espaces publics, à la bibliothèque municipale.

LE 2eme ADJOINT : Francine ENKLAAR : Déléguée aux affaires sociales et aux affaires scolaires.

LE 3eme ADJOINT : Jean-Claude BRIE : Délégué à l'urbanisme, voirie et travaux.

LE 4eme ADJOINT : Michèle ROUFFIGNAC : Déléguée au commerce et à l'artisanat, chargée des relations entre le conseil municipal et les associations.

LE 5eme ADJOINT : Jacques LAPORTERIE Délégué aux finances.

Pour des renseignements concernant l'urbanisme :
Exclusivement le lundi, le mercredi, le vendredi, de 09H30 à 12H00.

NUMEROS UTILES :

SAMU : 15 – Police secours : 17 - Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie nationale : 01 34 97 28 70

101 rte de St Corentin 78790 SEPTEUIL.

Drogues Info Service : 0 800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119 - SAMU Social :115

Jeunes Violences Ecoute : 0 800 20 22 23.

VEOLIA Urgence-Eau : 0 811 900 400.

ASSAINISSEMENT-urgence : 0 810 879 879





Petit lexique des abréviations administratives

- SDRIF: Schéma Directeur de la Région Ile de France.
- SCOT: Schéma de Cohérence Territorial.
- POS: Plan d'Occupation des Sols.
- PLU: Plan local d'Urbanisme.
- DDEA: Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.
- TLE: Taxe Locale d'Équipement.
- SIVOM: Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.
- COS: Coefficient d'Occupation des Sols.
- SHON: Surface Hors d'Œuvre Net
- SHOB: Surface Hors d'Œuvre Brut.
- STIF: Syndicat des Transports d'Ile de France.
- SITERR: Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet.
- DGF: Dotation Globale de Fonctionnement.
- DDJS: Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
- IFAC: Institut de Formation, d'Animation et de Conseils des Yvelines.
- APE: Association de Parents d'Elèves.
- RIAM: Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles.
- CCPH: Communauté de Communes du Pays Houdanais.
- SIEED: Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets.
- SIDOMPE: Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères et de Production d'Énergie.
- SPANC: Système Public d'Assainissement Non Collectif.
- SMRVA: Syndicat Mixte de la Rivière Vaucoleurs.
- SIRYAE: Syndicat Intercommunal des Yvelines d'Assainissement et d'Eau.
- CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales.
- H.Q.E. : Haute Qualité Environnementale



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NES...BIENVENUE AUX PETITS :

- Le 15 décembre 2011 : Ruben, Clément, Arthur CARJUZZA
- Le 14 janvier 2012 : Baptiste, Antoine, André TéYANT
- Le 16 février 2012 : Grégory, Dylan WALTON
- Le 01 mars 2012 : Maxime, Ethan, Gaspard CORBIN
- Le 27 mars 2012 : Anne-Solène, Lise, Adèle FOUVEZ
- Le 20 avril 2012 : Eléanor, France, Christine LEFEBVRE

ILS SE SONT MARIÉS, NOS VOEUX DE BONHEUR ET NOS FELICITATIONS A :

- Le 10 mars 2012 : Frédéric, Sylvain HURIER et Fanny, Anne BOUFFARD

ILS NOUS ONT QUITTES ...

- Le 22 décembre 2011 : Andrée, Henriette GENTILHOMME née BREVET, 94 ans.
- Le 30 décembre 2011 : Marie-Louise, Romaine, Angèle GUERET née BERET, 97 ans.
- Le 15 janvier 2012 : Victoire, Aimée, Durand DESCHAMPS née RASSCHAERT, 93 ans.
- Le 18 janvier 2012 : Monique MANGIN, 57 ans.
- Le 06 février 2012 : Robert, Marcel MONGAS, 84 ans.
- Le 26 février 2012 : Roger LE VILLAIN, 83 ans.
- Le 04 mars 2012 : Michel, Robert, Emile GAUTHO, 58 ans.
- Le 22 mars 2012 : Jacqueline, Louise, CAROLUS, 86 ans.
- Le 31 mars 2012 : Armand, André URIOT, 73 ans.

NOS CONDOLEANCES AUX FAMILLES EN DEUIL .

INSCRIPTIONS A LA SOIREE DU 13 JUILLET 2012 A DEPOSER EN MAIRIE AVANT LE 10 JUILLET

SEPTEUILLAIS : (buffet gratuit) NOMBRE DE PLACES :

NOM PRENOM DE CHAQUE PARTICIPANT :

.....

.....

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

NON SEPTEUILLAIS : 7,50€ par personne.

NOM, PRENOM DE CHAQUE PARTICIPANT :

.....

.....

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

NOMBRE TOTAL DE PLACES :X 7,50€ =.....€

LE PAIEMENT DOIT SE FAIRE EN CHEQUE A L'ORDRE DE : TRESOR PUBLIC.

TOTAL DES PLACES RESERVEES :

REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, DE CES ARTICLES INTERDITE